monta sur le théâtre et lut l'adresse suivante, au nom de l'assistance.

Au Très Révérend Père Anye LeDoré, Supérieur Général de la Congrégation de Jésus et Marie.

TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

Tous ceux qui ont l'honneur d'être ici présents ce soir sont, assurément, très heureux de vous souhaiter la bienvenue et de vous présenter, en même temps, leurs hommages et leur plus profond respect.

Déjà, depuis plusieurs semaines, les élèves de notre collège et la population du district de Clare, ont appris avec joie que vous aviez décidé de les honorer d'une bienveillante visite.— Il va sans dire que depuis lors, ils n'ont cessé d'attendre ce jour—je ne dirai pas avec impatience—mais avec l'affection singulière et vraie d'une piété toute filiale.

Aussi, Très Révérend Père, en vous saluant au milieu de nous en ce jour, permettez nous de vénérer en vous, d'abord, les nombreux mérites qui vous ont valu votre haute dignité dans l'Institut de Jésus et Marie. Oui, à ce titre, nous vous témoignons notre estime sincère: elle vous est tout acquise, à bon droit.

Nous avons appris, Très Rev. Père, que l'Eglise compte en vous un de ses apôtres zélés, autant par vos fructueuses missions que par le développement que vous avez donné à votre communauté, depuis votre élection au Généralat en 1870.

Trois grands séminaires dans l'Amérique du Sud, autant de collèges en France, notre institution dans la vieille Acadie et plusieurs établissements de mission: telles sont les fondations bienfaisantes entreprises sous votre règne. Elles témoigneraient assez, assurément, de votre zèle pour la gloire de Dieu, s'il nous était permis de passer sous silence vos immenses travaux personnels pour le salut des âmes.

Pardonnez-moi, Très Révèrend Père, si dans ce concert d'hommages, dans ce témoignages général de respect, nous ne respectons pas suffisamment votre grande humilité. Mais il nous est impossible de taire ici le fait que la Bretagne et Paris et la France ne limitent plus depuis longtemps l'étendue de votre réputation comme prédicateur éminent et vraiment apostolique.

Que Dieu en soit glorifié! Que tous les membres que la Divine Providence a disposé ou disposera désormais à s'enrôler

s du Cole LeDoré te-Anne. et les in-

oré,

ient préghan ; J.

le et une

l Brook ; é de Stnesneau,

ces révét que sa le clergé

l'entrete libre r au de-; on y a é ronde jo!i suc-

teghan,